

Lettre aux porteurs de parts

L'exercice a connu un excellent départ marqué par un solide rendement financier, attribuable à une croissance annuelle dans le bas de la fourchette à deux chiffres des fonds provenant des activités par part. Ces résultats font état d'une progression des bénéfices annualisés à mesure que se concrétisent nos investissements dans de nouveaux projets de production d'électricité et dans de nouvelles initiatives commerciales. Nos activités de croissance se sont également révélées fructueuses : nous avons conclu des transactions de près de 8 milliards \$ visant des investissements en instruments de capitaux propres avec nos partenaires institutionnels et mis en service des capacités de 700 mégawatts par l'intermédiaire de notre programme de développement.

Au cours du trimestre, avec nos partenaires institutionnels, nous avons fait l'annonce d'une transaction historique, soit l'acquisition d'Origin Energy Markets, plus grand producteur et détaillant d'électricité intégré d'Australie. Nous prévoyons que l'acquisition et la décarbonation planifiée de l'entreprise dégageront d'excellents rendements financiers et offriront l'exemple du type d'investissement nécessaire pour atteindre les cibles mondiales en matière de carboneutralité. Nous disposons de toutes les capacités requises pour réaliser des transformations énergétiques à grande échelle et tirons parti de notre expertise en développement et en exploitation, de notre connaissance des marchés de l'électricité et de notre accès aux capitaux afin de dégager un rendement attrayant pour nos investisseurs.

Au cours des derniers mois, nous avons tous été témoins de la grande volatilité des marchés et des taux d'intérêt qu'ont entraînée des pressions inflationnistes persistantes, ainsi que de la tension exercée sur le système bancaire. Quoi qu'il arrive, nous continuons de faire preuve de résilience. À l'heure actuelle, notre portefeuille de production est visé par contrat dans une proportion de 90 % et sa durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée s'élève à 14 ans. Environ 70 % de nos produits sont liés à l'inflation et 97 % de notre dette est assujettie à des taux d'intérêt fixes. Nous exploitons des infrastructures essentielles à faible coût, dégageant des marges brutes supérieures à 70 %. Dans l'ensemble, nous avons confiance que nos activités continueront à fournir un bon rendement, quels que soient les cycles économiques.

Notre situation financière demeure solide, nos liquidités disponibles s'élevant à près de 4 milliards \$. Nous avons toujours préféré financer nos activités grâce à du financement de première qualité axé sur le long terme, sur l'appariement des monnaies et sur la dette à taux fixe. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés de façon notable à la variabilité des taux d'intérêt et aucune dette importante ne viendra à échéance au cours des trois prochaines années. Par ailleurs, nous avons évité de financer nos investissements à l'aide de structures de financement de qualité inférieure ou de dettes de sociétés de portefeuille d'un montant substantiel. Bien que la liquidité globale du marché connaisse parfois des difficultés, l'intérêt des prêteurs à l'égard des émetteurs de première qualité, en particulier à l'égard de ceux qui appuient les initiatives d'énergie renouvelable ou de décarbonation, demeure élevé, comme en témoigne l'émission de billets à moyen terme de 10 ans d'une valeur de 400 millions \$ CA que nous venons de réaliser et qui a été sursouscrite trois fois.

Autres faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats font foi de la robustesse de la production d'énergie hydroélectrique dans l'ensemble de notre portefeuille, de la vigueur des prix de l'électricité réalisés, de la forte disponibilité des actifs et de l'apport provenant de la croissance.
- Nous avons contribué à l'avancement de nos principales priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir 2 500 gigawattheures de plus par année de production à des clients existants et à de nouveaux clients, tout en diversifiant les sources de revenus futures de la société.
- Nous avons poursuivi nos activités de développement, notamment par la mise en service de capacités de production d'environ 700 mégawatts au cours du trimestre. Nous sommes également en bonne voie de mettre en service des capacités de production d'environ 5 000 mégawatts en 2023, dont nous prévoyons qu'elles apporteront un montant net de 70 millions \$ supplémentaires aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield. En outre, nous avons fait progresser des projets totalisant environ 19 000 mégawatts faisant partie de notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé et demeurons en bonne voie de respecter les dates cibles de mise en service.
- Nous avons conclu ou fait avancer des initiatives de recyclage d'actifs qui, globalement, dégageront un produit d'environ 4 milliards \$ (produit net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois terminées.

Initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice, nous avons pris l'engagement d'investir près de 8 milliards \$ (montant net de plus de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions. Entre autres, mentionnons des investissements dans les technologies énergétiques et dans les régions où nous avons une expertise approfondie en matière d'exploitation et de développement, en tirant parti de notre accès aux capitaux pour acquérir des entreprises et des projets qui offrent des rendements ajustés au risque avantageux. Combinés à des transactions antérieures, ces investissements nous placent en bonne position pour atteindre, voire dépasser, notre cible de déploiement du capital de 6 à 7 milliards \$ au cours des cinq prochaines années.

En ce qui concerne les énergies renouvelables et les actifs de décarbonation, le contexte d'investissement demeure hautement attrayant. La demande d'énergie propre de la part des entreprises, l'importance croissante de la sécurité énergétique et les objectifs d'électrification et de décarbonation subventionnés par les gouvernements sont des tendances clés qui continuent de propulser l'investissement.

Grâce à l'acquisition d'Origin Energy Markets, à laquelle nous prévoyons consacrer jusqu'à 750 millions \$ au nom d'Énergie Brookfield, nous disposons désormais d'une plateforme stratégique en Australie. Nous avons l'intention de tirer parti de notre expertise approfondie en matière de développement pour y investir un montant supplémentaire de 20 milliards \$ AU afin de nous permettre de construire des installations de production et de stockage d'énergie renouvelable d'une puissance de 14 000 mégawatts. Cet investissement dans des capacités de production d'énergie propre de remplacement permettra de procéder au démantèlement responsable de l'une des plus grandes centrales au charbon d'Australie et de contribuer de manière significative à l'atteinte des

objectifs de carboneutralité du pays. Il respecte également l'ensemble de nos critères en matière d'envergure des projets, d'ampleur de l'incidence de la décarbonation et d'attractivité des rendements ajustés au risque.

La capacité de Brookfield d'attirer des capitaux de coinvestisseurs joue un rôle essentiel dans la diversification de nos activités et nous permet de réaliser des investissements à grande échelle en nous exposant à moins de concurrence. À titre d'exemple, dans le cadre de notre investissement dans Westinghouse que nous avons annoncé dernièrement, nos partenaires institutionnels ont manifesté un intérêt exceptionnel, confirmant ainsi notre stratégie d'investissement et la qualité supérieure de l'entreprise. En raison de l'intérêt remarquable démontré, nous nous attendons à ce que l'investissement d'Énergie Brookfield dans l'entreprise s'élève à environ 450 millions \$.

Le premier fonds de transition de Brookfield ayant été presque entièrement attribué, nous nous préparons à participer au deuxième. D'après les réactions positives reçues jusqu'à présent, nous prévoyons avec optimisme que le deuxième fonds augmentera le nombre de partenariats institutionnels et nous donnera accès à un plus grand bassin de capital d'investissement. Avantageux à tous points de vue, notre accès permanent et croissant à d'importants capitaux de nos partenaires est tout particulièrement précieux dans la conjoncture actuelle et nous permet d'effectuer des transactions d'envergure offrant des rendements ajustés au risque très intéressants.

Par exemple, au cours du trimestre, nous avons convenu avec nos partenaires institutionnels d'acquérir la participation de 50 % dans X-Elio, que nous ne détenons pas à l'heure actuelle, pour la somme de 900 millions \$ (montant net de 75 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous avons acquis une plateforme rare que nous maîtrisons et qui demeure bien positionnée pour continuer de dégager des rendements égaux ou supérieurs à notre fourchette cible. En fonction du prix d'acquisition de la participation restante de 50 %, qui devrait fournir des rendements se situant dans le milieu ou le haut de la fourchette à deux chiffres, notre investissement initial a généré un TRI de près de 30 % et un rendement deux fois supérieur au capital investi au cours de nos trois années de participation.

X-Elio est une plateforme mondiale de développement solaire entièrement intégrée détenant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 1 200 mégawatts, des projets en développement à un stade avancé d'une puissance de 1 500 mégawatts et un portefeuille de développement supplémentaire d'une puissance d'environ 12 000 mégawatts avec terrain ou raccordement au réseau garanti. Depuis notre investissement initial en 2019, nous avons transformé X-Elio en une entreprise autofinancée qui a retiré plus de 1 milliard \$ de la vente d'actifs, ce qui représente plus du double du capital investi dans ces projets. D'une part, le produit de ces ventes a servi à rembourser près de la moitié du capital que nous avons investi à l'origine et, d'autre part, il a été réinvesti dans des projets de développement futur plus rentables, notamment lorsque X-Elio a ajouté 9 000 mégawatts de puissance à son portefeuille de développement au cours de la même période.

De plus, nous avons accompli des progrès remarquables relativement à la croissance de la société en Inde, qui dispose de capacités de production d'énergie d'environ 15 000 mégawatts. Nous avons fait notre entrée sur le marché indien en 2017 et n'avons cessé de croître depuis, nos investissements ne visant que des actifs et des plateformes de premier plan dégagant des rendements ajustés au risque attrayants. En mars, nous avons conclu une entente avec Avaada, plateforme d'énergie renouvelable de pointe en Inde détenant des actifs en exploitation et en développement, afin de fournir une solution de financement structurée en dollars américains sous forme de titres convertibles pouvant atteindre 1 milliard \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'investissement, qui diminuera au fil du temps en fonction de critères de rendement ajusté au risque préalablement convenus, servira à favoriser la croissance du portefeuille d'énergies renouvelables d'Avaada,

ainsi qu'à investir dans la fabrication de panneaux solaires et la production d'ammoniac vert. Nous avons également convenu d'investir un montant maximal de 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans l'acquisition d'une participation de 55 % dans CleanMax, plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de pointe située en Inde, détenant un portefeuille d'exploitation et de développement d'une puissance de 4 500 mégawatts.

Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation de 13 % par part par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La société continue d'offrir un bon rendement et nous constatons les avantages de la diversification progressive de nos activités, de nos occasions de croissance et de nos initiatives commerciales.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 219 millions \$. Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification des actifs et à notre capacité de tirer parti de la hausse des prix de l'électricité, notamment en raison des conventions d'achat d'électricité à long terme, assorties de clauses d'indexation sur l'inflation, et du contexte vigoureux des prix de l'électricité. Dans l'ensemble de nos installations, les réservoirs continuent de produire de manière égale ou supérieure à leurs moyennes à long terme, ce qui permet au portefeuille de bien se positionner pour le reste de l'exercice.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 119 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et de la diversification de notre parc d'actifs grâce à des conventions d'achat d'électricité à long terme, ce qui génère des produits stables. Au cours des 12 derniers mois, nous avons ajouté environ 4 500 mégawatts de puissance installée à notre parc d'actifs éoliens et solaires au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne.

Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 43 millions \$. Nous continuons d'élargir notre portefeuille au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne pour répondre à la demande croissante de clients commerciaux et industriels à la recherche de solutions de décarbonation.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement comporte une puissance de 126 000 mégawatts et nous sommes en voie de mettre en service une puissance supplémentaire d'environ 5 000 mégawatts d'ici la fin de l'exercice. Une fois ce projet terminé, il générera un apport de 70 millions \$ aux fonds provenant des activités supplémentaires d'Énergie Brookfield. De plus, notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé comporte une puissance d'environ 19 000 mégawatts dont la composante de risque a été réduite de manière significative et, combiné à notre portefeuille de solutions durables, devrait ajouter environ 235 millions \$ aux fonds provenant des activités dégagés par un niveau de production supplémentaire.

Notre situation financière demeure solide

Notre situation financière est excellente et nos liquidités disponibles demeurent robustes à près de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance. Nous demeurons à l'abri de la hausse des taux d'intérêt, car 90 % de nos emprunts, d'une durée moyenne de 12 ans, sont sans recours à l'égard des projets, et notre exposition aux emprunts à taux variable n'est que de 3 %.

Nous faisons du chemin en ce qui concerne les initiatives de financement sans recours et notre programme de recyclage d'actifs, qui rapporteront des capitaux supplémentaires que nous comptons utiliser pour financer notre croissance. Malgré la persistance de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, nous continuons d'observer à l'échelle mondiale une forte demande en matière d'actifs d'énergie renouvelable et de constater un fort intérêt pour l'ensemble de nos processus de recyclage des capitaux.

Jusqu'à maintenant, nous avons retiré des produits de plus de 300 millions \$ (montant net de près de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield) par l'intermédiaire de notre programme de recyclage d'actifs, ce qui représente un rendement équivalant à plus du double du capital que nous avons investi. Nous veillons également au bon déroulement de nombreuses occasions de recyclage de capitaux dans notre parc d'actifs qui, combinées aux activités ayant eu lieu depuis le début de l'exercice, sont susceptibles de dégager un produit maximal de 4 milliards \$ (montant net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois qu'elles auront été réalisées et de fournir un apport de liquidités important au cours du prochain trimestre.

Perspectives

Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs et nous sommes persuadés que notre accès à une grande variété de sources de capital, notre processus d'investissement rigoureux et nos capacités d'exploitation nous confèrent un avantage structurel dans l'atteinte de nos objectifs.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,



Le 5 mai 2023

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La présente lettre aux porteurs de parts renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts portent notamment sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résistance des flux de trésorerie qu'ils généreront, la performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, la production visée par contrat de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation et les mesures incitatives gouvernementales connexes, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield, l'accès aux capitaux ainsi que les distributions et dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite d'Énergie Brookfield et les actions échangeables de Brookfield Renewable Corporation. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans la présente lettre aux porteurs de parts. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs de la présente lettre aux porteurs de parts comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les déficits d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défailtantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défailtants; la pandémie de COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects qu'elle ou n'importe quelle autre pandémie peut avoir; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une tout autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions

durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions, pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; la défaillance de nos systèmes technologiques; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; et le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date de la présente lettre aux porteurs de parts, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu de la présente lettre aux porteurs de parts. La présente lettre aux porteurs de parts est publiée à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

La présente lettre aux porteurs de parts comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part, qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités ajustés et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 31 mars » incluse ailleurs dans les présentes ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » figurant dans notre rapport intermédiaire non audité du premier trimestre de 2023.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Toutes les occurrences des termes capital ou capitaux se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.*
- 2) Les liquidités disponibles sont traitées à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du premier trimestre de 2023.*